

HYPNOSE ET MUSICOTHÉRAPIE

FACTEURS D'ORDRE BIEN TEMPÉRÉS

Olivier BENARROCHE

Quelle tâche plus passionnante que de tenter ici de jeter un pont entre le plus noble des arts et la mère de toute médecine ?

La musique, langage immémorial et universel, s'adressant au plus profond de l'être pour lui suggérer des sentiments insoupçonnés, aurait-elle à voir avec l'hypnose qui, par la voie royale de la parole, permet de rééquilibrer le corps et l'esprit dans le respect d'un tout indissociable ? L'harmonie et l'homéostasie seraient-elles les deux faces d'une même médaille ?

Le compositeur impressionniste Claude Debussy nous éclaire sur la spécificité de son art : « *Je voulais à la musique une liberté qu'elle contient peut-être plus que n'importe quel art, n'étant pas bornée à une reproduction plus ou moins exacte de la nature, mais aux correspondances mystérieuses entre la*

nature et l'imagination. » Comme en écho, Charles Deslon, disciple de Mesmer et fervent défenseur du magnétisme animal, rétorque à ses détracteurs : « *Si la médecine d'imagination est la meilleure, pourquoi ne ferions-nous pas de la médecine d'imagination ?* » L'imagination aurait donc un pouvoir spécifique sur l'homme, accessible seulement par certains canaux privilégiés et réservé aux seuls initiés. En quoi l'influence de la musique pourrait être utile dans le cadre de l'hypnose ? Et en quoi la compréhension des mécanismes psycho-physiologiques déclenchés par l'audition ou la production musicale pourrait faciliter, amplifier, voire déclencher le travail hypnotique ? Et si certaines techniques psycho-musicales pouvaient interagir avec les suggestions verbales à chaque phase de la séance ? A ce point de rencontre entre le cognitif, l'imaginaire et le physiologique, Malarewicz nous rappelle que « *faire en sorte que l'état hypnotique soit profitable à un patient s'apparente à la création d'une œuvre d'art* ».

LA MUSICOTHÉRAPIE

« *La musique exprime ce qui ne peut être dit et sur quoi il est impossible de rester silencieux.* » (Victor Hugo)

On définit la musicothérapie comme l'utilisation des éléments constitutifs de la musique (rythme, son, mélodie, harmonie) et bien entendu la musique elle-même, afin d'ouvrir les canaux de communication : c'est l'utilisation de la musique, en rapport avec l'histoire du patient, dans un but thérapeutique. La musicothérapie agit dans le domaine du non verbal en vue de s'approcher de la communication verbale, intentionnelle et consciente. Au cours d'une séance de musicothérapie, l'objet d'étude est l'aspect relationnel, la mise en acte du sujet, et non uniquement le contenu de la communication.

Dès les années 1820, la musicothérapie sera officiellement développée par Esquirol à l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris, mais aussi par Leuret, Dupré, Nathan et Bourneville. Tout comme l'apparition de l'éther marque un point d'arrêt à l'utilisation de l'hypnose en chirurgie, la découverte de la chimiothérapie et de la psychanalyse éclipsent la musicothérapie jusqu'à la moitié du XX^e siècle. Le courant scientifique a posé un regard nouveau sur les effets de la musique et des recherches ont vu le jour, grâce à Schoen et Gatewood (1927), Hevner (1930), Carpuco (1952).

OLIVIER BENARROCHE

Chirurgien-dentiste à Cagnes sur mer. Formé à l'hypnose au D.U. de la Pitié- Salpêtrière et à l'Institut Milton Erickson d'Avignon-Provence.

Musicien de Jazz...

olivier.benarroche@wanadoo.fr

